



Création d'une SCI parentes/enfants

Par **samourai**, le **02/12/2013** à **08:04**

bonjour,

pour préparer la transmission de notre patrimoine,
pourriez vous nous indiquer les précautions à prendre
si nous faisons entrer les enfants dans cette SCI ;
nos enfants sont mariés sous le régime de la communauté

une SCI peut se préparer sous seing privé, quel organisme
enregistre cet acte et comment rédiger ce texte

comment chiffrer et partager les parts ?

merci par avance de vos informations

bonne journée à tous[smile3]